

**EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

DU 22 MARS 2026

NOMBRE :

- de Conseillers en exercice 27
- de présents 27
- de votants 27

L'an deux mil vingt-six

Le vingt-deux mars

Le Conseil Municipal de la Commune de MAING

Etant réuni au lieu ordinaire de ses séances après convocation légale,

Sous la présidence de M. Hubert LEDOUX, doyen d'âge des membres du conseil,

OBJET

ÉLECTION DU MAIRE

Le Maire certifie que le compte-rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le 22/03/2026

Et que la convocation du Conseil avait été faite le 18/03/2026

Etaient présents : François Waelkens, Amélie Naveteur, David Jouannic, Claire Milloncourt, Samy Nor, Angélique Dupont, Philippe Alglave, Isabelle Paniez, Michel Dupas, Virginie Bandini, Bernard Lefèvre, Coralie Wiart, Philippe Cucchiara, Sonia Glineur, Maxime Moerman, Géraldine Moreau, David Halliez, Ingrid Dumont, Toufik Yacia, Stéphanie Moreau, Hubert Ledoux, Marie-Christine Desse, Philippe Baudrin, Corinne Collet, Damien Ramez, Christophe Riff, Véronique Porquet,

Un scrutin a eu lieu, Mme Claire Milloncourt a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire.

Présidence de M. LEDOUX, doyen d'âge du conseil municipal

Le président procède à l'appel nominatif des membres du conseil, dénombre 27 conseillers présents et constate que la condition de quorum est remplie.

Après un appel à candidature, il indique que Monsieur François Waelkens se déclare candidat.

Il invite le conseil municipal à procéder à l'élection du maire, rappelant qu'il s'agit d'un scrutin secret à la majorité absolue des suffrages exprimés. Le conseil municipal désigne MM. David Jouannic et Samy Nor assesseurs.

Chaque conseiller dépose son bulletin fermé dans l'urne.

Le dépouillement des votes donne les résultats ci-après :

- nombre de bulletins : 27
- bulletins blancs ou nuls : 5
- suffrages exprimés : 22
- majorité absolue : 12

A obtenu :

- M. François Waelkens : 22 voix

M. François Waelkens ayant obtenu la majorité absolue est proclamé Maire et est immédiatement installé.

Fait en séance les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme,

MAING, le 22/03/2026

La Directrice générale des services


I. SERAFINI

